

PLÉLANmag

Novembre / décembre 2011

N°14

Médiathèque Julien Gracq, déjà 10 ans !



Actu

Réduire la facture d'éclairage public P.4



Plélan & vous

La jeunesse n'a pas d'âge P.12



Portrait

M comme Memlouk P.15

Plélan-le-Grand à votre service

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

+ le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
de 9h à 11h30

Tél : 02 99 06 81 41

email : accueil@plelan-le-grand.fr

site internet : www.plelan-le-grand.fr

PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

OUVERTURE Médiathèque

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h30-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 61 80 03

email : mediatheque@plelan-le-grand.fr

Site internet : www.mediatheque-julien-gracq.fr

OUVERTURE Cyber-Base

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 61 80 03

email : cyberbase@plelan-le-grand.fr

OUVERTURE Déchetterie

Lundi et jeudi : 8h30-12h & 13h30-18h

Samedi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

Carnet

(de septembre à octobre 2011)

Naissances

DIEGO MOREIRA

JUSTINE FOGEL

LOUISE CORMY

LIZENN LE MEUR

RONAN MOUSSAWI

SARAH BAILLARD

MARIUS GUILLAUME

Mariages

Adrien QUEINNEC et Morgane GUEGUEN

Décès

ROGER GAUTIER

JEANNE COLLIGNON NÉE ALLAIN

LUCIEN BOUVIER

YVES ROUX

LUCIEN CLOTAULT

LÉON REGNAULT



A la médiathèque, Joaquim et Louisa font le plein de BD pour la semaine.

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.

Directeur de publication : Laurent Peyrègne

Directrice adjointe : Patricia Garin

Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu

Rédaction : Frédéric Chenu et Jackie Berteaud

Photos : Frédéric Chenu et Jackie Berteaud

Imprimerie : Edicolor Print

Imprimé sur papier 100% recyclé

Contact : Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41

Mél : communication@plelan-le-grand.fr



Laurent Peyrègne
Maire de Plélan-le-Grand

peyregne.laurent@orange.fr

En 10 années d'existence, la médiathèque Julien Gracq a bien grandi. Elle a su s'adapter aux demandes de ses usagers et devenir au fil du temps un espace modulable, capable de proposer dans une même journée, un spectacle pour enfants, une formation à l'informatique pour seniors et un tournoi de jeu vidéo pour ados.

Avec 45% de Plélanais inscrits, cette cohabitation des usages est plébiscitée. Je tiens à remercier et à encourager les professionnels et l'équipe de bénévoles à continuer dans ce sens, et j'incite plus que jamais les habitants à investir l'équipement, et faire de la bibliothèque un lieu en mouvement.

L'agenda 21 et le Plan Local d'Urbanisme sont eux aussi en ordre de marche. Elus, agents et bureau d'études travaillent de concert pour traduire en actions concrètes les propositions des habitants énoncées lors du Forum Citoyen de février 2011 et poser les fondations du PLU qui fixera les grandes orientations d'aménagement de la commune dans un document de référence. Une réunion publique sera programmée début 2012 pour vous tenir informés des avancées de la démarche.

De l'Agenda 21 à l'éclairage public, il n'y a qu'un pas. La problématique est simple : comment dépenser moins en faisant plus pour l'environnement ? Il ne s'agit pas de supprimer l'éclairage artificiel, mais de le raisonner et de l'adapter autant que faire se peut à un usage fonctionnel pour les habitants. La question de la sécurité est parfois soulevée, ce ne doit pas être un frein. La commune de Moncé-en-Belin dans la Sarthe en est une bonne illustration : elle pratique l'extinction nocturne depuis plus de 10 ans.

Nous avons la chance aujourd'hui de pouvoir bénéficier du retour d'expérience de communes voisines, nous n'avançons donc plus dans l'obscurité...

SOMMAIRE



3 **Le mot du Maire**

4 > 7

L'actu

- Réduire la facture de l'éclairage public
- Conseil municipal du 9 sept. 2011
- Habitat, frappez à la bonne porte
- Conseil municipal du 6 oct. 2011



8 > 9

Le dossier

- Médiathèque Julien Gracq : Déjà 10 ans



9 > 10

Vie du Bourg

- Nouveaux commerces, nouveaux services



12 > 13

Plélan & vous

- Téléthon, une mobilisation plus difficile
- La jeunesse n'a pas d'âge
- Journée des bénévoles



14 **Agenda**

15 **Portrait**

- M comme Memlouk



- 16**
- Programme cinéma

Réduire la facture de l'éclairage public

Plélan modernise son éclairage public pour économiser l'énergie.

La nécessité de réduire les consommations d'électricité en Bretagne est actuellement partagée par la plupart des collectivités bretonnes. La situation de "péninsule électrique" de la Bretagne la rend extrêmement dépendante des approvisionnements extérieurs provenant d'autres régions. L'éclairage public est l'un des postes de consommations d'électricité sur lesquels les collectivités peuvent agir facilement. A Plélan, un programme de mise aux normes des armoires électriques qui gèrent les circuits d'éclairage public du bourg a été lancé pour le dernier trimestre 2011.

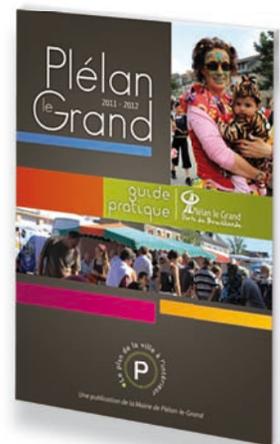
Cette mise aux normes est l'occasion pour la collectivité de mettre en place des horloges astronomiques qui permettront d'homogénéiser l'allumage et l'extinction de l'éclairage public. Cette démarche, accompagnée par le SDE (Syndicat départemental d'électrification) nous permettra de pouvoir piloter les horaires d'allumage le soir en fonction de la saison, mais nous donnera également la possibilité de piloter des plages d'extinction nocturne.

Pour Murielle Douté-Bouton, adjointe au développement durable : "C'est l'op-

portunité pour Plélan de revoir sa politique d'éclairage public et d'emboîter le pas à toutes les communes du territoire qui ont choisi de diminuer le temps et le périmètre d'éclairage public la nuit, comme Iffendic, Montauban ou Saint-Péran. Il ne serait pas cohérent de s'être lancé dans un Agenda 21 sans essayer d'optimiser notre consommation énergétique". Plusieurs scénarios ont été étudiés par Claudine Clerc, élève ingénieur à l'EME au printemps 2011 : l'un de ces scénarios permettrait à la collectivité d'économiser environ 20 000 € par an en éteignant l'éclairage public la nuit, par exemple de minuit à 4h30.

Cette démarche sera mise en place avec une phase d'expérimentation au début 2012. Elle permettra d'ajuster la plage d'extinction nocturne en fonction des activités associatives, des transports en commun, voire de distinguer des plages pour le week-end et la semaine.

L'énergie la moins chère et la moins polluante étant toujours celle qui n'est pas consommée, cette démarche de sobriété est apparue la plus pertinente. Chacun pourra donc recommencer à admirer les étoiles de sa fenêtre dans le bourg de Plélan !



Votre prochain Plélan-Mag vous sera livré avec le guide de la commune. Surveillez vos boîtes à lettres !

Cimetière : fin des travaux



Les travaux d'agrandissement du cimetière viennent de s'achever. En tout, ce sont 4000m² de parc paysager qui sont venus s'ajouter au 8200m² existants. Si la végétation n'a pas encore pris toute son ampleur, elle dessine déjà les contours d'un lieu plus protégé et moins uniforme qu'auparavant. Le projet permet de répondre au manque de nouvelles concessions, mais aussi de s'adapter aux évolutions sociologiques en proposant un jardin du Souvenir où les cendres des défunts peuvent être dispersées ainsi que des columbariums en granit rose, destinés à recueillir des urnes funéraires.

Coût total des travaux > 383 800 € TTC





Les 640 lampadaires de la commune fournissent en moyenne sur l'année 11h d'éclairage quotidien.

Vœux du maire

Les vœux du maire auront lieu le samedi 7 janvier à 18h30, salle du restaurant scolaire, rue de la Forêt.

Policier en formation

Cyril Leplanquais, agent de police municipal en formation, effectue son stage d'application à Plélan-le Grand sous l'autorité du policier municipal de la commune. Jusqu'à la fin du mois de février 2012, les plélanais ne devront donc pas s'étonner de voir deux agents de police travailler en binôme dans les rues de Plélan.

Aux enchères...

Dès le mois de novembre, le site internet de la commune proposera une nouvelle vente aux enchères de son matériel déclassé. Entre autres produits vous trouverez : une charpente en chêne à déposer, une cuve à fioul, une cuve à eau, des guirlandes lumineuses, des chaises d'écolier, un taille haie...
Tous les détails sur www.plelan-le-grand.fr

Vente de bois

La municipalité propose la vente de plusieurs lots de bois :

- Saules à abattre sur une parcelle de 4000 M²
- Une cinquantaine de pieds de pommiers et arbres divers à déssoucheur.
- Bois coupé en vrac (mélange) : 1 lot de 4 stères, 1 lot de 10 stères et 1 lot d'une dizaine de souches.

Renseignements en mairie. Faire une offre sous enveloppe avant le 30 novembre 2011.



C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2011

- > Renouvellement d'un marché à bon de commande pour 3 ans consacré à la voirie communale et à l'entretien des chemins ruraux. Le montant de ce marché sera compris entre 82 000 € H.T. minimum et 260 000 € H.T. maximum.
- > La loi prévoit le transfert automatique des pouvoirs de police spéciale en matière d'assainissement et de gestion des déchets au Président de la communauté des communes. Le Conseil s'oppose à ce transfert notamment parce qu'en milieu rural, le maire est souvent le plus à même de procéder au contrôle et de constater les comportements fautifs.
- > Concernant les travaux sur la digue des Forges, le Conseil autorise la délégation générale de maîtrise d'ouvrage à la commune de Paimpont.
- > Sollicitation de subventions au Conseil Général pour la rénovation du terrain de football stabilisé et la réalisation d'une aire de lancer de poids.
- > Au terme des travaux de l'église et après analyse du maître d'œuvre, il apparaît que des travaux supplémentaires, ainsi que des prestations non réalisées affectent plusieurs marchés. Le Conseil accepte le nouveau montant des marchés dont la totalité s'élève à 922 333.44 € H.T. contre 901 822.25 € H.T. prévus au marché initial.

Les compte-rendus détaillés sont sur : www.plelan-le-grand.fr dans la rubrique Conseil municipal et commissions.

Habitat, frappez à la bonne porte

Tous les quatrièmes vendredis du mois, en mairie, une conseillère de l'ADIL, Lucie Quemener, répond à vos questions concernant l'Habitat.

Rappelez-nous les missions de l'ADIL

C'est une association qui possède des missions de service public. Nous informons gratuitement les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement.

Qui vient vous consulter ?

Des locataires qui veulent se renseigner sur leurs droits ou tout simplement savoir rédiger un courrier type. Des propriétaires qui souhaitent se familiariser avec les contrats de location. Nous conseillons aussi les personnes qui projettent d'accéder à la propriété :

quelles sont les démarches à suivre pour acheter un logement, négocier un prêt immobilier ou bénéficier d'aides et de plan de financement adapté. Nous pouvons intervenir à toutes les étapes d'un projet d'accession : dès le départ, pour envisager ensemble la faisabilité d'un projet et dans un second temps, pour étudier dans le détail le plan de financement sans oublier les frais annexes qu'il peut engendrer.

Quelles sont les aides principales accordées aux particuliers ?

Elles sont en fonction du type de projet, il est préférable de nous consulter pour connaître les conditions d'attribution. Cependant, l'Eco-Prêt à taux zéro qui est la réponse aux objectifs du Grenelle de l'environnement est une des aides possibles. Ce prêt est destiné à financer les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements achevés avant le 1er janvier 1990 et à usage de résidence principale. Le montant de plafond de l'Eco-prêt peut s'élever jusqu'à 30 000 € et se calcule en fonction des travaux à réaliser.

Ce que l'ADIL ne fait pas ?

L'ADIL ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation. Nous ne remplissons pas non plus de mission de défense du consommateur. Si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit du logement, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête en ce domaine à orienter le public vers les organismes spécialisés, tels que les associations de défense du locataire ou les syndicats de propriétaires, dont les coordonnées sont mises à disposition du public.



> Mairie de Plélan-le-Grand, tous les quatrième vendredis du mois de 14h à 16h30 sans rendez-vous. www.adil35.org

Vite lu

Rue de Montfort

A cause d'un appel d'offre infructueux, les travaux d'aménagement initialement prévus courant septembre seront reportés en février/mars 2012.

Collecte de plastiques

La chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine organise une collecte de plastiques agricoles usagés pour les agriculteurs sur tout le département. Elle aura lieu les 15, 16 et 17 novembre 2011. Rens. Chambre d'agriculture : 02 23 48 26 60.

Service périscolaire

Mélanie Droneau, ancienne directrice adjointe d'un hôtel d'une grande enseigne, a pris les commandes depuis la rentrée du pôle périscolaire. Elle remplace Virginie Blanchouin qui n'avait pas souhaité reconduire son contrat.

A noter également que trois agents appartenant à l'équipe du restaurant scolaire ont été titularisés à temps partiel. Il s'agit de Katie Godet, Patricia Javaudin et Angélique Turle.

Mélanie Droneau et Laurent Peyrègne en visite au restaurant scolaire >



La digue à découvert



L'étang des Forges, asséché complètement depuis début septembre.

L'étang des Forges, vidé de son eau a des allures de paysage lunaire. Cette vidange aura permis de localiser le "renard", cette fissure qui fragilisait la digue elle-même. Le coût de la réparation sera assumé par les communes de Paimpont et de Plélan-le-Grand à hauteur de 20% et à 80% pour l'Etat et la Région Bretagne.

Actu Défense



A l'occasion du rassemblement des Correspondants Défense d'Ille-et-Vilaine en octobre dernier, beaucoup de thèmes ont été abordés parmi lesquels figurent la Protection civile, le parcours de citoyenneté, le Devoir de mémoire ou le Plan d'égalité des chances et l'EPIDE (Etablissement public d'insertion de la Défense) pour donner une seconde chance pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Bernard Le Gal, correspondant défense pour la Commune, se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires sur les thèmes ci-dessus et vous entretenir de l'actualité du ministère de la défense.



C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du 6 octobre 2011

- > Adoption du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ainsi que sur le service d'assainissement collectif.
- > A compter du 1^{er} janvier 2012, revalorisation de 2,2% du service public d'assainissement collectif en direction des usagers domestiques et industriels.
- > Mise en place d'un dispositif expérimental d'évaluation des agents de la collectivité. Ce dispositif remplacera l'entretien annuel avec notation par une évaluation globale des agents au regard d'objectifs clairement définis.
- > Avenant de travaux dans le cadre de l'agrandissement du cimetière. La plus-value représente 754,81 € et concerne la fourniture et la plantation de 20 arbustes supplémentaires.
- > Attribution d'une subvention de 500 € à l'association Villa St Joseph pour la mise en place d'un projet intergénérationnel.
- > Renouvellement de la convention de location du local Passage Morgane à l'association Panier Bev pour un an. Ce local permettra à l'association de mettre en vente des paniers de légumes précommandés et non plus une activité de marché biologique comme auparavant.
- > Sollicitation d'une subvention du Conseil Général, au titre du Contrat de Territoire, auprès de la Communauté de Communes de Brocéliande, pour l'emploi en bibliothèque et l'acquisition de livres.
- > Remboursement des frais de formation de M. Le Gal, adjoint aux finances de la commune.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 3 novembre 2011, 20h30 salle du Conseil.



Une équipe d'une dizaine de bénévoles prend en charge l'accueil du public



En 2004, la médiathèque reçoit les écrivains Jean-Claude Bourlès, David Lefèvre et Michel Le Bris.



Médiathèque Julien Gracq, o

A Plélan, la culture et le divertissement se portent bien : un cinéma sort tout j fête 10 ans d'une vie déjà bien remplie.

1 420
adhérents en 2002

2 572
adhérents en 2011

16 600
documents en prêt

36 000
prêts en 2010

Durant sa construction, certains rumeurs prétendaient que la médiathèque s'enfonçait dans le sol. Les rumeurs surpassent parfois en extravagance l'imagination des meilleurs auteurs. Mais heureusement, il n'en était rien et aujourd'hui la médiathèque, se porte bien, merci. En 10 ans, elle a su s'inscrire dans le paysage culturel de Plélan et même un peu au-delà. Elle est devenue ce à quoi elle était destinée : un lieu de vie et pas seulement un dépôt de produits culturels. On y vient pour emprunter des livres, des DVD ou poster un mail, mais aussi pourquoi pas, tailler une bavette avec son voisin que l'on ne voit plus dans le jardin depuis que les jours rétrécissent à vue d'oeil ou avec le bibliothécaire qui déploie des trésors d'éloquence pour vous "vendre" le dernier roman de Pierre Michon ou un bon vieux western de John Ford aussi inusable que les pistes de la Death Valley... «Il en faut pour tout le monde et pour tous les goûts», voilà ce qui aurait

pu figurer en façade du bâtiment si Julien Gracq n'y avait déjà apposé sa prestigieuse signature. Au fil des années, le fonds s'est étoffé : 7500 ouvrages en 2002 et 16550 en 2011, le nombre d'adhérents aussi, pour passer de 1420 à 2572 sur la même période. **"Nous avons des habitudes qui se sont inscrits dès l'ouverture de l'équipement. Il s'agit souvent de lectrices ou de lecteurs exigeants qui nous obligent à renouveler nos offres d'ouvrages en fonction de l'actualité, mais aussi de leurs propres suggestions."**, commente le bibliothécaire Jean-Louis Méloche. Bien sûr, malgré la bonne volonté des professionnels, il n'est pas toujours facile de coller aux nouveautés : **"Une bibliothèque publique n'est pas une librairie, nos moyens et nos missions diffèrent. Pour caricaturer, on pourrait dire que le libraire cherche à s'alléger de son fonds quand le bibliothécaire souhaite enrichir sa collection."**



La médiathèque poursuit son partenariat avec le Caudhem* pour proposer des initiations à l'informatique.

** Le Caudhem de Brocéliande initie des actions en direction des séniors*



“Des histoires comme ça”, le premier mercredi de chaque vacances scolaires



, déjà 10 ans !

tout juste de terre et la médiathèque

Mais avoir un fonds conséquent ne suffit pas, encore faut-il le valoriser. Sur ce tableau, la médiathèque a souvent marqué des points. Elle a joué la carte de la littérature contemporaine, en réalisant une exposition itinérante sur Nicolas Bouvier (2004) qui voyagera dans une vingtaine de communes à travers la France. Elle s'est intéressée au patrimoine en publiant, en collaboration avec Paimpont : “Les mémoires d'Armand Gernigon (2005) ou plus récemment “Les Charbonniers de Brocéliande” (2007). Enfin elle aura contribué à son échelle, à résorber les inégalités d'accès au numérique en organisant régulièrement des cycles d'initiation à l'informatique.

Et pour demain ? La volonté municipale est de prolonger les actions autour de l'informatique avec la mise en place de cycles de perfectionnement et de soutenir les initiatives vers la petite enfance. Déjà les enfants et leurs pa-

rents ont pris le pli de ce rendez-vous mi-mensuel (les deux premiers mercredis de chaque mois) où l'on prend le temps d'échanger autour du livre dans un décor qui invite à l'évasion. A noter aussi, l'arrivée à chaque trimestre d'une soixantaine de nouveaux DVD dans le cadre d'une nouvelle compétence intercommunale.

Mais pour l'heure, il s'agit de célébrer joyeusement ces 10 ans. Le photographe Pascal Glais, présent, en 2001 avec les “Rues d'en haut”, bouclera la boucle en présentant une nouvelle exposition sur le cidre. Le samedi 19 novembre, vous pourrez affronter des élus ou l'équipe de la médiathèque lors d'un “Quiz de rire”.

Et puis pour partager son gâteau d'anniversaire, la médiathèque offrira à tous les enfants qui sont dans l'année de leur 10 ans, une BD du dessinateur Baru. Pour faire simple : tu as dix ans, viens à la médiathèque chercher ton Baru.

L'expert



Virginie Lescop,

- Bibliothécaire départementale à l'antenne de Bécherel, référente sur le Pays de Brocéliande

Quelle est la particularité de la médiathèque Julien Gracq ?

Le territoire possède un maillage de petites bibliothèques. Les médiathèques de Plélan avec St Méen, Bréal et Montauban, par leur taille, font figure d'exception. Mais la spécificité de Plélan c'est avant tout d'avoir développé une médiation sur l'art avec un programme d'expositions d'artistes locaux.

Quels sont les enjeux des bibliothèques en milieu rural ?

Les bibliothèques en milieu rural sont plus identifiées comme service public que comme des lieux de culture avec un grand C. En moyenne, la bibliothèque dite rurale est fréquentée par 25% de la population d'une commune contre 17% en milieu urbain. Une petite commune bénéficiera donc d'une fréquentation plus importante et d'une plus grande mixité sociale d'usagers.

Comment les bibliothèques ont-elles évolué au cours de ces 10 années ?

Les supports numériques, l'internet ont pris de plus en plus de place dans la vie de tous les jours comme dans les bibliothèques. Dans un avenir proche, le prêt de support matériel ne sera sans doute plus l'activité principale des bibliothèques, elles devront avant tout devenir des centres de ressources, des espaces citoyens et le bibliothécaire, un médiateur de l'information.

LE BOURG

Le Petit Atelier



Audits Conseils Sûreté



Un pied devant l'autre



Nouveaux commerces, nouveaux services

Voilà un petit atelier qui se déplace chez ses clients pour réparer, fixer, remettre en état toute sorte de matériels agricoles. Son créateur, Denis Fromentoux, est tombé dans le chaudron de la mécanique quand il était petit, passionné par la rénovation des vieux tracteurs sur l'exploitation de ses parents. Depuis début juin, il a monté son entreprise à Plélan. Après une formation spécialisée et plusieurs années passées dans un garage, il s'est lancé et sillonne la région dans sa camionnette blanche à la rescousse des moissonneuses batteuses, tracteurs ou flexibles, roues et soudures de toutes espèces.

On le voit régulièrement participer aux concours de labours, du Comice ou des réunions agricoles du Canton ou du Département, au volant de son tracteur "rétro" avec son père comme fervent supporter.

*Denis Fromentoux
Tel. 06 10 40 33 32*

Jean-Marc Puissant a profité d'une opportunité dans son parcours professionnel pour installer son Entreprise de Conseil et Bureau d'Etudes Techniques à Plélan. Il est resté dans le même domaine, la sécurité, la protection de sites par système électronique.

Durant sa carrière en entreprise, il a occupé tour à tour des postes traitant des côtés techniques et commerciaux, qui lui permettent d'appréhender les différentes étapes de la prise en compte d'un système de sécurité. Ce qui lui plaît le plus, c'est la partie ingénierie, prendre un problème à la base et concevoir toute la mise en œuvre du système en intégrant les problèmes d'environnement, de budget, de législation, etc... Il est ouvert aux besoins et modes de fonctionnement différents, tels que ceux des supermarchés, commerces, entreprises industrielles, sur des bâtiments existants ou à construire.

*Jean Marc Puissant, Audits Conseils Sûreté (ACS)
Tel. 09 75 23 38 90*

Pouvoir enfin acheter ses chaussures sans aller à Rennes. Depuis début septembre, Christelle Rio a répondu à une demande des habitants exprimée lors de l'enquête réalisée par la mairie : ouvrir un magasin de chaussures à Plélan. Ce fut comme un déclic et l'occasion de se réorienter professionnellement. Ancienne aide soignante à l'Hôpital Sud de Rennes, elle a pris contact avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et Brocéliande Initiatives à Montauban, réalisé une étude de marchés, suivi plusieurs formations chez des chausseurs de la région. Aujourd'hui, elle est heureuse d'avoir réalisé son projet et dans son magasin élégant, elle offre des modèles femmes, hommes et enfants, qui vont du 17 au 46, des modèles mode ou plus classiques, ainsi que quelques accessoires de maroquinerie.

*Magasin ouvert du mardi au samedi, matin et après midi, et le dimanche matin.
6, Place de la République*

La taverne bretonne



Le Saint-Michel face au bâtiment de la mairie devient la Taverne bretonne. De quoi redonner un peu de couleurs à une façade en sommeil depuis quelques mois. Repris par Yannick et Stéphane Beudaire, l'établissement sera géré par Franck Dubois et Roselyne Daniel. Franck sera au bar à la "limonade" comme il dit et Roselyne derrière les bilics. Au menu, le restaurant proposera principalement des crêpes/galettes, en mettant l'accent sur les produits locaux. Pour les amateurs de pauses gourmandes, la "Taverne" propose des crêpes-goûter pour 16h. Enfin dès les beaux jours, l'établissement souhaite mettre en place, une terrasse végétalisée et donner au bistro-resto des faux-airs de patios méridionaux.

*Ouverture tous les jours sauf le lundi de 10h à minuit et le dimanche de 8h à 22h.
Tél. 02 99 61 72 86*

Au + près

Fête foraine



Du 16 au 25 décembre, l'association des commerçants de Plélan et le groupement des commerçants du marché mutualisent leur énergie et leurs moyens pour préparer les fêtes de Noël. Au programme, barbe à papa et manèges, chichis et auto tamponneuses. Des tickets pour la fête foraine seront distribués dans les écoles et les commerces du centre-ville.

Attention fêtes

En raison des fêtes de fin d'années, il n'y aura pas de marché les 25 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012.

Toto change de tête



Toto Solde devient Toto Cash. Nadine Châtel, nouvelle propriétaire de la boutique d'occasion qui se situe en face de la médiathèque, a voulu faire évoluer la formule : **"Je propose d'acheter cash les articles concernant l'univers de l'enfant, de l'adolescent, de la jeune femme et de la future maman. C'est la garantie pour le client d'avoir des articles sympas à des prix abordables"**.

Panier Bev

Depuis la rentrée, l'association Panier Bev propose aux habitants des paniers de produits locaux (fruits & légumes, pain, fromage, cidre...). Ces paniers sont à retirer le mercredi entre 17h30 et 18h30 au local communal (rue de la Fée Viviane). Vous pouvez passer commande uniquement par mail jusqu'au dimanche soir pour le mercredi. Si vous êtes intéressé pour obtenir la liste des produits, envoyez un mail à l'adresse suivante : panierbev@gmail.com ou demandez là par téléphone à Audrey Millard : 06 47 37 76 06.



Téléthon : mobiliser autrement !



Savamment orchestré depuis des années comme l'événement incontournable du début décembre, le Téléthon semble montrer des signes d'essoufflement. A Plélan, comme dans d'autres communes françaises, il est plus difficile de mobiliser le monde associatif autour de la manifestation. Géraldine Clouet, adjointe à la vie associative, ne veut cependant pas abandonner le Téléthon : **“Nous continuerons à prospecter auprès des commerçants pour financer les supports de communication qui servent à récolter des dons et à soutenir les associations qui veulent participer à ce grand rendez-vous”**.

En revanche, la municipalité entend également les responsables d'associations qui souhaitent revenir à une manifestation plus locale, moins médiatique, **“La générosité n'est pas en panne, mais il existe une vraie demande de lisibilité et de proximité”**. Pour satisfaire à cette demande, la municipalité a proposé d'organiser à chaque printemps une “Journée caritative” sur le même principe mobilisateur du Téléthon. Les dons, après consultation auprès des responsables d'associations plélanaises, seront attribués cette année au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) qui aide notamment les familles dans la difficulté. Un nouveau vote aura lieu chaque année pour choisir l'association ou l'établissement public qui bénéficiera de ces dons.



La jeunesse n'a pas

Une dizaine de volontaires ont choisi de donner un p St Joseph à Plélan. Des renforts seraient les bienven

Il n'est pas toujours facile de mobiliser des bénévoles. Surtout en maison de retraite. Pour Nicole, bénévole depuis plusieurs années, la raison en est simple : **“Les gens n'aiment pas vieillir et passer du temps avec des personnes parfois diminuées, cela fait peur.”** La petite dizaine de bénévoles réunie autour de la table le reconnaissent volontiers : **“C'est vrai qu'il y a des moments difficiles, on va pas s'en cacher. Mais cette difficulté est aussi là parce que nous tissons des liens privilégiés avec les résidents”**. Marie-Claude Guenneugues, l'animatrice, opine du chef. C'est elle qui a repris les rênes de l'animation en 2004 et orchestre maintenant cette

équipe pleine de bonne volonté. Chacun s'investit selon ses disponibilités et son envie, il n'y a pas de petit ou de grand bénévolat. Cependant, l'animatrice et le directeur de l'établissement M. Berrou demandent aux volontaires de signer, au terme des deux mois d'essai, une Charte du bénévole. **“C'est une façon de reconnaître les bénévoles comme des collaborateurs à part entière et de créer un véritable esprit de groupe.”** Cette charte se double d'un système de tutorat qui permet aux volontaires d'être accompagnés soit par un ancien bénévole, soit par un professionnel tout au long de leur investissement. Il est vrai que les occasions de se rendre utile ne

Séance de châtaignes grillées pour les bénévoles et l'animatrice de la Villa St Joseph.



d'âge

er un peu de leur temps aux résidents de la Villa
anvenus.

manquent pas. Il y a ceux qui viennent se greffer en renfort pour une animation, d'autres qui se sentent compétents pour proposer de nouvelles activités et enfin ceux qui préféreront simplement passer du temps à bavarder avec un résident ou à pousser un pion de Scrabble. Michel est à la retraite, il a choisi de faire le "body-guard" et d'accompagner les anciens lors des sorties. Jean-Pierre, ancien boulanger à Plélan met la main à la pâte trois après-midi par semaine pour assister l'animatrice. Jackie contribue à l'animation interactive, Le Café du temps qui passe : **"Il y a bien sûr des jours où c'est plus difficile, mais il ne faut pas oublier ces moments où ce sont les anciens qui vous redonnent la pêche."**

Les 85 résidents de la Villa

ont définitivement pris goût aux animations et aux sorties. Durant notre entretien avec les bénévoles, plusieurs silhouettes sont venues glisser un œil, histoire de voir s'ils n'avaient pas manqué quelque chose. Un résident a même cette formule étonnante, "l'animation c'est ailleurs que la vieillesse." En tout cas Nicole sait pourquoi elle donne de son temps : **"Il y a 20 ans mon père était résident de cette maison de retraite, mais ce n'était pas comme maintenant et il passait ses journées assis sur un banc, à s'ennuyer. Heureusement cela a bien changé et je suis contente d'y contribuer un peu."**

Pour + de renseignements
Villa St Joseph
12 rue St Joseph
35380 Plélan-le-Grand

Retour en images



Samedi 24 septembre. Une quarantaine de personnes et 8 associations (judo, aikido, les AFN, la Boule Plélanaise, la Fanrare plélanaise, l'PHBA, l'PEAPB et le Don du sang) ont répondu présent à la journée des bénévoles organisée par la commune. L'opération a permis un nettoyage à fond des locaux sportifs et des abords de l'étang de Trégu.

Atelier théâtre

La compagnie Coppélius, animée par Grégory Foucher, a lancé des ateliers théâtres pour les 7/ 11 ans au local de la Poste au 3 rue de la Chèze à Plélan. Il reste encore des places. La compagnie propose de travailler sur le placement de la voix et du corps dans l'espace et d'initier les enfants à la marionnette et au théâtre d'ombre. Un spectacle est prévu en fin d'année.

Contact : Grégory Foucher au 06 72 21 20 59.
www.coppelius.fr



Erratum : Pour les jeunes de 10 ans à 14 ans qui souhaitent s'inscrire à la section athlétisme de l'PEAPB (il n'est pas trop tard), les cours ont lieu le mercredi de 18h30 à 20 h et non pas le jeudi comme annoncé dans le numéro précédent.

ça va se passer

Club jeunes lecteurs

4 nov.

Vous avez entre 8 et 14 ans, venez rejoindre le club des jeunes lecteurs, le vendredi 4 novembre à 17h30 à la médiathèque.

Histoire en "Ingliche"

9 nov.

Sara Plumier propose des histoires en anglais pour les enfants de 2 à 5 ans. Le mercredi 9 nov. de 10h à 11h. Animation gratuite à la médiathèque.

Cérémonie du 11 nov.

A 9h30, dépôt de gerbe au monument aux morts du Thélin. A 10h, rendez-vous à la mairie. 10h30, messe. 11h15 Cérémonie du souvenir au monument aux morts suivi d'un défilé.

Exposition Pascal Glais Du 15 nov au 31 déc.

Exposition de Pascal Glais "Des Hommes et du cidre". Aux heures d'ouverture de la médiathèque.



J'ai 10 ans 19 nov



Pour ses dix ans, la médiathèque propose une animation "Quiz de rire" avec Morgan Davalan de Mô Compagnie. Le samedi 19 novembre à 16h. Entrée libre et gratuite.

Tarot 25 nov.

Vendredi 25 novembre à 20h à la Maison des associations de Saint-Péran. contact : Michel Fromentoux au 02.99.06.98.76

Bourse aux jouets DU 25 au 28 nov.

L'ADSCRIP vous propose de vendre ou d'acheter des jouets à la salle des Fêtes de Plélan-le-Grand. Le dépôt se déroule le vendredi, de 9h à 18h et la reprise des articles invendus, le lundi, de 15h à 18h. Les ventes se déroulent les samedis de 9h30 à 13h et les dimanches de 10h30 à 12h.

Balade à Maxent 27 nov.

Balade du barrage de la Chèze à Maxent. 14h : rendez-vous au Pont Muzard (entre Treffendel et Maxent)

ou 13h30 église de Saint Péran pour covoiturage. Gratuit. Contact : association du Bruit dans le Bourg, Marie-Claire Renault: 02.99.06.98.67

Marché de Noël 4 déc.

L'école Notre Dame et l'Association des Parents d'Elèves organisent leur traditionnel Marché de Noël, le dimanche 4 décembre 2011, à la Salle des fêtes de Plélan-le-Grand. Seront présentées à la vente de nombreuses créations réalisées par les enfants, les enseignants, les parents d'élèves et bénévoles. Vous y trouverez décorations d'intérieur au thème de Noël, mais aussi décors et jeux enfantins, ou autres cadeaux à mettre sous votre sapin. Le Père Noël vous accueillera et proposera de prendre gratuitement en photographie petits et grands enfants.

Anciens d'Afrique du nord 5 déc.

Rassemblement cantonal à la mémoire des anciens d'Afrique du Nord. Rendez-vous à 11h le lundi 5 décembre devant le monument aux morts.

Concert 11 déc.

L'association Du bruit dans le Bourg organise à l'église de St Péran un concert : "Ernest Ahippah": chants, contes, musiques

en particulier de la Côte d'Ivoire. Le dimanche 11 décembre à 17 heures, entrée libre.

Soirée - débat 15 déc.

Soirée-débat à Maxent sur le thème des "Accidents Vasculaires Cérébraux" avec notamment la présence de Vincent Cahagne neurologue au CHU de Rennes. Jeudi 15 décembre 20h15, salle polyvalente de Maxent.

Balade à l'étang de Careil 18 déc.

Organisée par l'association Du bruit dans le Bourg. Rendez-vous à 14h au grand parking de Trémelin à Iffendic, ou à 13h30 église de St péran pour un covoiturage. Contact : Marie-Claire Renault: 02.99.06.98.67

Histoires comme ça 21 déc.

Des histoires de Noël racontées aux enfants de 2 à 5 ans de 10h30 à 11h30. A la médiathèque. Animation gratuite mais réservation obligatoire.

Ateliers médiévaux 20 au 23 déc.

Mardi 20 décembre : atelier enluminure et calligraphie. Jeudi 22 décembre : atelier vitrail. Vendredi 23 décembre : atelier blason. Rens. Ecomusée du Pays de Monfort au 02 99 09 31 81.

Message >

Lancement d'une activité musculation, remise en forme et fitness à Plélan. Vous voulez participer à la création d'une nouvelle section ? Venez vous réunir autour d'une table pour en discuter. Structure, matériel, types d'entraînement, horaires, etc... nous réfléchirons ensemble à la possibilité d'une organisation associative communale. Marcel Gonzalez Tél. 06 28 05 30 86.



William Memlouk et Charles Mingus à New-york en 1975.

M comme Memlouk

William Memlouk a vécu son enfance à Plélan. Il publie aux éditions Julliard son premier roman "Mingus Mood". Un hommage à la planète jazz.

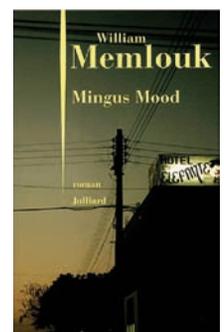
Charlie M. est un célèbre contrebasiste de jazz : *"Le seul noir de sa génération à vous balancer le jazz de cette manière"*. Il pince les cordes, frappe le manche comme un boxeur vers un ultime atterrissage en douleur. Cela fait longtemps que pour Charlie les mots ne parlent plus, bloqués dans sa mâchoire trop carrée. Il ne reste plus que la musique, grave et aérienne à la fois. Charlie M. n'est pas Charles Mingus, le célèbre jazzman de Tijuana Moods, mais il n'en ai jamais très loin comme une ombre en embuscade. **"Même si la référence avec Mingus est manifeste, je n'ai pas voulu écrire un roman biographique, cela aurait été trop contraignant, étouffant. D'ailleurs le vrai Charles Mingus**

aurait détesté d'être abrégé en simple Charlie", raconte William Memlouk, le jeune auteur de 34 ans. Avec une maman plélanaise et un papa d'origine algérienne, William passe l'essentiel de son enfance à Plélan. Il fréquentera l'école Notre-Dame encore dirigée par des sœurs, puis le lycée de Coëtquidan. Enfance sans histoire et sans racisme non plus : **"Plélan était un cocon, la vie était facile. Le racisme, je l'ai connu plus tard, un peu sur Rennes et beaucoup sur Marseille"**. A Plélan, il montera même un groupe de rock, recherchera une salle de répét', pour finalement en rester là, pas trop son truc le rock. Lui, c'est plutôt le jazz. Sur les conseils de son père mélomane, il navigue en solitaire entre Parker et Stevie Wonder :

"Quand vous êtes ado, le jazz c'est plutôt considéré comme une musique de vieux". Après un doctorat de lettres, le jeune diplômé, affine sa plume auprès de différentes rédactions parisiennes. Plusieurs fois, il se lance dans l'écriture d'un roman, mais ne trouve pas le ton ni le bon rythme. Avec "Mingus Moods", il sent qu'il tient la note : les années 50, la violence, la musique comme exutoire et un M comme Mingus. Il déroule son histoire comme une partition de jazz, dans un style syncopé et incantatoire sans mettre en péril la continuité de la narration. C'est presque du polar. Mingus mood fait partie des vingt meilleurs romans de la rentrée, selon le journal Libération. Ca sonne plutôt pas mal pour un premier roman.

Pour aller + loin

William Memlouk sera invité le samedi 17 décembre à 18h à la médiathèque Julien Gracq pour présenter son roman. Entrée libre et gratuite.



Mingus Mood.
Editions Julliard
Disponible à la médiathèque

Ciné à l'Hermine Nov.

Et maintenant on va où ?

1h50min. Réalisé par : Nadine Labaki
Avec : Nadine Labaki , Claude Msambaa , Leyla Foad ...

Et maintenant, on va où ? raconte la détermination sans faille d'un groupe de femmes de toutes religions, à protéger leur famille et leur village des menaces extérieures. Faisant preuve

d'une grande ingéniosité, inventant de drôles de stratagèmes, unies par une amitié indéfectible, les femmes n'auront qu'un objectif : distraire l'attention des hommes et leur faire oublier leur colère et leur différence.

Mardi 8 novembre à 20h30 (V.O.)



Un monstre à Paris

1h27min. Réalisé par : Eric Bergeron
Avec : M. , Vanessa Paradis , Gad Elmaleh ...

Paris, 1910. Une étrange créature terrifie la Capitale. Emile et Raoul, deux hommes que tout oppose et que rien ne prédispose à l'aventure, se retrouvent propulsés dans la chasse au Mons-

tre. Une épopée virevoltante qui les conduira à se découvrir eux-mêmes, trouver l'amour et faire voler en éclat les apparences. Car le Monstre est-il celui que l'on croit?

Jeudi 10 novembre à 20h30
Dimanche 13 novembre à 16h



Polisse

2h14min. Réalisé par : Maïwenn
Avec : Joey Starr , Maïwenn , Karin Viard ...

Comment les policiers de la BPM (Brigade de Protection des Mineurs) parviennent-ils à trouver l'équilibre entre leurs vies privées et la réalité à laquelle ils sont confrontés, tous les jours ? Fred, l'écorché du groupe, aura du mal à

supporter le regard de Melissa, mandatée par le ministère de l'intérieur pour réaliser un livre de photos sur cette brigade. Le film est en compétition officielle lors du Festival de Cannes 2011.

Vendredi 11 novembre à 20h30
Samedi 12 novembre à 20h30
Dimanche 13 novembre à 20h30



Tu seras mon fils

1h42min. Réalisé par : Gilles Legrand
Avec : Niels Arestrup , Lorant Deutsch , Patrick Chesnais ...

Paul de Marseul, propriétaire d'un prestigieux vignoble à Saint Emilion a un fils, Martin, qui travaille avec lui sur le domaine familial. Mais Paul, vigneron exigeant et passionné, ne supporte pas l'idée que son fils puisse un jour lui succéder. Il rêve d'un fils plus talentueux, plus

charismatique... plus conforme à ses fantasmes de père ! L'arrivée de Philippe, le fils de son régisseur va bouleverser la vie de la propriété. Commence alors une partie d'échec qui se jouera à quatre : deux pères, deux fils, sous le regard impuissant des femmes qui les entourent.

Mardi 15 novembre à 20h30



Beur sur la ville

1h39min. Réalisé par : Djamel Bensalah
Avec : Booder , Sandrine Kiberlain , Steve Tran ...

Jusque-là, Khalid Belkacem avait tout raté : son BEPC, son code de la route, son BAFA, et même son BCG. Il ne s'attendait pas à devenir

le premier « discriminé positif » de la police. Mais comme dit sa mère : « C'est ça, la France ! Elle donne sa chance à tout le monde »

Vendredi 18 novembre à 20h30
Dimanche 20 novembre à 20h30

